



Assemblée générale

Distr. limitée
9 décembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 69 d) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coopération internationale et coordination
des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible
les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl**

**Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine,
Bulgarie, Chypre, Croatie, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique,
Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Israël, Japon, Kazakhstan,
Luxembourg, Malte, Monténégro, Paraguay, Pays-Bas, Portugal,
République de Moldova, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie,
Thaïlande, Turquie, Turkménistan et Ukraine : projet de résolution**

Conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Andorre, Argentine, Australie, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Estonie,
ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Inde, Islande, Italie,
Kirghizistan, Lettonie, Monaco, Mongolie, Norvège, Pologne, République arabe
syrienne, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède et Venezuela
(République bolivarienne du)**

